



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
Enseignement Tourismecivil International Finances

Communiqué Conseil du 2/06/2014



Conseil communal de la Ville de Liège du lundi 2 juin 2014

Ce lundi 2 juin 2014, le Collège communal communique au Conseil communal de la Ville de Liège, réuni à l'Hôtel de Ville, les points suivants :

- Compte 2013
- Valorisation des espaces verts du site classé de la Chartreuse

Compte 2013

2013 a été une année difficile, une année de crise pour les finances communales en région wallonne. La Ville de Liège n'y échappe pas, puisqu'en plus des effets de la crise, il a fallu amortir le premier impact de la cotisation de responsabilisation (14 kEUR).

Cependant, comme espéré, le compte 2013 est à l'équilibre au service ordinaire, qui plus est avec un prélèvement moindre que prévu dans le fonds FOURMI de 5.986 k€ alors que la prévision du budget était de plus de 10 millions € (10.462 kEUR).

Le taux de réalisation des recettes est de 97,6% tandis que celui des dépenses est de 98,6%, ce qui démontre une maîtrise globale des finances communales.

Il faut cependant préciser que :

1. L'écart des recettes s'explique par une diminution de la perception de taxes non maîtrisées par la ville (ex : le PRI) ainsi que par une diminution des recettes en raison d'une diminution des dividendes de l'ALG et de la CILE par exemple. Il y a aussi l'effet de crise qui se traduit par une diminution de la fiscalité locale.

Recettes	
<u>Budget 2013</u> 622.317 k€	<u>Compte 2013</u> 607.332 k€
Écart de 14.984 k€ dont :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4.643 k€ pour le PRI; ▪ 2.294 k€ pour la fiscalité locale; ▪ 3.239 k€ pour le dividende ALG; ▪ 353 k€ pour le dividende CILE. 	

2. Que cette diminution des recettes est néanmoins contrebalancée par une maîtrise des dépenses, notamment des frais de fonctionnement, par une maîtrise de la masse salariale, conformément au plan de gestion.

Dépenses	
<u>Budget 2013</u> 622.317 k€	<u>Compte 2013</u> 613.911 k€
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frais de fonctionnement : 54.846 k€ au lieu de 57.727 k€ ▪ Frais de personnel : 151.642 k€ au lieu de 153.534 k€ 	
⇒ Gestion optimisée de la charge de la dette : - 2.210 k€	

Cette maîtrise des dépenses n'a pas empêché la continuation du plan de nominations et du développement de la ville.

En effet, la ville reste un opérateur important avec des investissements de l'ordre de 43 millions € (le CIAC, la salle de concert Sauvenière, la caserne Leman, l'achat de véhicules spéciaux, de matériel informatique, d'équipements des parcs, de travaux de voiries, de restaurations de monuments d'art public, etc...).

Le Collège présente donc au Conseil un compte traduisant une volonté de rigueur, qui porte ses fruits, mais qui devra être maintenue.

Le plan de gestion quant à lui sera réactualisé pour septembre 2014 et devra intégrer la dimension du dossier « pensions », en particulier la cotisation de responsabilisation ainsi que les transferts de compétence.



Valorisation des espaces verts du site classé de la Chartreuse

Le Collège poursuit ses opérations de mise en valeur du site classé de la Chartreuse. Opération entamée depuis plusieurs années au travers de diverses opérations :

- l'acquisition du site d'une étendue d'environ 20 hectares à destination d'espaces verts et l'élaboration d'un schéma directeur;
- les études menées visant à mettre en évidence les potentialités historiques et environnementales, ainsi que des moyens nécessaires pour la valorisation du site;
- l'intégration de la valorisation du site dans les programmes de développement urbanistique menés sur le site de l'ancien fort.

Avant de pouvoir mettre œuvre un programme plus ambitieux de restauration globale du site et de ses vestiges historiques, il est nécessaire de réaliser les mesures de gestion indispensables pour permettre une appropriation du site telle que souhaitée par les habitants représentés par les Comités de Quartiers riverains.

Pour rappel, les objectifs établis sur base de la concertation avec les comités de Quartier sont les suivants :

- la viabilisation de promenades (3500 m) sous forme de trois parcours en boucles interconnectés, avec balisage et panneaux d'information aux accès ;
- la sécurisation des espaces accessibles au public ;
- l'organisation des mesures de gestion courante du site.

Les travaux nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion courante sont réalisés par phases, soit par les Services communaux suivant les possibilités, soit par des entreprises spécialisées pour des travaux nécessitant des moyens spécifiques.

En 2012, la première phase a porté sur la viabilisation d'un premier circuit « la Lande aux aubépines » (89.000 €).

En 2013, la deuxième phase concernait le circuit de la Cuvette, accessible aux PMR ainsi que la réalisation de sentiers de liaison entre les circuits et la signalétique (113.000 €).

En 2014, le Collège propose au Conseil de réhabiliter un troisième circuit et une partie caractérisée du site : le circuit des Oblats.

Ce circuit emprunte les tracés des allées qui parcouraient les anciens jardins du casino implantés durant la seconde moitié du 19^{ème} siècle au pied du versant, en bordure de la rue Ferrer. De ces installations ne subsistent que la grille de clôture, les pilastres de pierre qui bordaient l'entrée monumentale de la propriété, les allées en lacets qui escaladent la pente du jardin redevenu sauvage et emmènent le promeneur jusqu'à la grotte et une clairière bordée d'un cercle de marronniers...

Les travaux qui concernent des travaux forestiers ou de terrassements visent :

- à réhabiliter les chemins dégradés,
- à aménager de nouveaux tronçons de chemins de manière à permettre des parcours en boucles diversifiés, tout en sécurisant les abords des zones parcourues par des travaux de nettoyage et d'élagage ou d'abattage des arbres dangereux, pour un total d'environ 1100 m de chemins réaménagés.
- le déboisement partiel des zones à aménager, les abattages, essouchements. Le nettoyage et débroussaillage des parties désignées du site, le traitement en place des déchets verts .
- les terrassements nécessaires aux reprofilages prévus pour l'aménagement des chemins ;
- la réalisation des nouveaux revêtements en empierrement stabilisé avec intégration de gradines en bois ;

- la réalisation de gabions pour soutènement de sentiers à aménager ;
- la réalisation et mise en place de filets d'eau en acier galvanisé ainsi que le ramassage des déchets divers présents sur le site et leur évacuation selon procédures autorisées.

Le montant total de ces travaux est estimé à environ 150.000 €.

A ces travaux s'ajouteront la valorisation de l'ensemble du site et des aménagements mis en œuvre dans le cadre du projet européen Interreg IV B Value Added (2013-2015). Cela concernera les entrées, point de vue, lieux de rassemblement,... au travers d'un processus participatif de connaissance et d'appropriation du site naturel, historique,... par les habitants.

